



LOOK METAL

ARCHITECTURE DESIGN METAL

CAHIER DES CHARGES PROFIL DESIGN



profil design sa

Siège social : route du Cauron quartier Les Vannades BP 31 83860 NANS LES PINS

Adresse postale : BP 31 83860 NANS LES PINS

Tél. : 0820 160 103 Fax : 04 94 80 95 42 Portable : 06 07 82 63 75 @ : faure@lookmetal.fr
SIRET 488 421 389 00039 – APE 4972Z TVA Intracommunautaire : FR27488421389

DESCRIPTION

GENERALITES

1.1 Identité

Désignation commerciale du produit : **PROFIL DESIGN**

Propriété industrielle : PROFIL DESIGN

Route de Berne 25
1010 – LAUSANNE

Licencié en France :

LOOK METAL
Route du Cauron
Quartier Les Vannades
83860 NANS LES PINS

Fabricant :

A.F.E.
Route de Tonnerre
BP 65 – GERMINY
89600 SAINT-FLORENTIN

Brevet :

- L'ensemble du système PROFIL DESIGN a fait l'objet d'un brevet d'invention délivré le 8 mars 1996 à Mrs. FELIX André / FELIX Laurent par l'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE à Paris et porte le N° 94 00070 (BO n°96/10 du 08/03/96 n° de publication 714 686). La durée de protection de ce brevet est de 20 ans, soit le 3 janvier 2014.

- Un certificat de dépôt international a été délivré par L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE le 10 novembre 1994 à Genève.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Les profilés PROFIL DESIGN sont des profilés extrudés à chaud en Alliage 6060 suivant *NF A50-631 (EN 755-2)* et livrés (sauf stipulation particulière) à l'état T6 suivant *NF A50 02-122 (EN 573-3)* assimilés à des clins métalliques.

POINTS FORTS :

- Classement au feu MO
- 100 % recyclable
- Montage simple
- Légèreté
- Pas de boulonneries ou visseries apparentes
- Chutes optimisées
- Tenue en milieu agressif

Siège social : route du Cauron quartier Les Vannades BP 31 83860 NANS LES PINS

Adresse postale : **BP 31 83860 NANS LES PINS**

Tél. : 0820 160 103 Fax : 04 94 80 95 42 Portable : 06 07 82 63 75 @ : faure@lookmetal.fr
SIRET 488 421 389 00039 – APE 4972Z TVA Intracommunautaire : FR27488421389

1.2 Domaine d'application

Les profilés PROFIL DESIGN sont destinés aux :

- **Revêtements de façades**
- **Caissons de stores**
- **Marquises**
- **Gardes corps (escaliers, passerelles, balcons, etc..)**
- **Faux plafonds**
- **Plinthes**
- **Enseignes**
- **Décorations intérieures- aménagements muraux**
- **Décorations extérieures**
- **Cheminées**
- ...

2. DESCRIPTION DU PRODUIT

Ces profils se déclinent en 2 séries :

- ***Série 100 Assemblage à boutons***

La série 100 est composée d'une gamme de profils aluminium largeur 100 à 200 mm utilisée principalement pour la réalisation de parois décoratives intérieures, de vitrines, de faux plafonds. L'assemblage à bouton consiste à fixer par vis des plots en polyamide tous les 250mm sur le support et poser les profils de la série 100 par clipsage dans les gorges continues des profils de la série 100.

- ***Série 200 Assemblage par vis et clipsage inviolable***

La série 200 est composée d'une gamme de profils aluminium largeur 200 mm utilisée principalement pour la réalisation de revêtement de façade. L'assemblage consiste à fixer par vis ponctuelle sur le support (selon directive statique de fixation) et clipsage du profil superposé recouvrant les vis et rendant les fixations invisibles et l'ensemble des fixations inviolables.

La pose est généralement réalisée horizontalement mais la série 200 peut aussi se poser verticalement de gauche à droite ou de droite à gauche.

Siège social : route du Cauron quartier Les Vannades BP 31 83860 NANS LES PINS

Adresse postale : BP 31 83860 NANS LES PINS

Tél. : 0820 160 103 Fax : 04 94 80 95 42 Portable : 06 07 82 63 75 @ : faure@lookmetal.fr
SIRET 488 421 389 00039 – APE 4972Z TVA Intracommunautaire : FR27488421389

3. DEFINITION DU PRODUIT

	PROFILES BRUTS	PROFILES THERMOLAQUES	PROFILES ANODISES
Longueur maxi	varie fortement d'un profil à l'autre ↳ nous consulter au cas par cas pour des longueurs > 7800 mm	7260 mm (↳ sur chaîne verticale) 7500 mm (↳ sur chaîne horizontale)	7800 mm
Longueur standard (=n/longueur de fabrication ↳ sans plus-value)	4.2 à 7,2 m	4.2 à 7,2 m	4.2 à 7,2 m

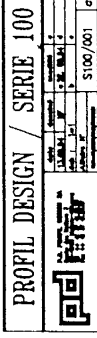
(Voir annexes 1 et 2)

Siège social : route du Cauron quartier Les Vannades BP 31 83860 NANS LES PINS


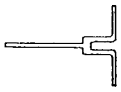

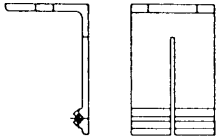
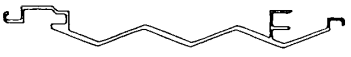
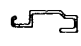

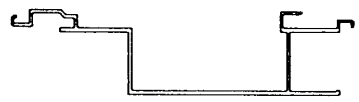


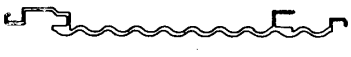
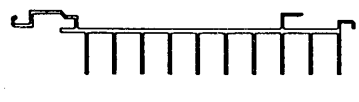

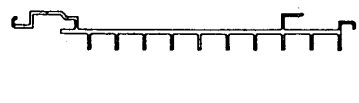

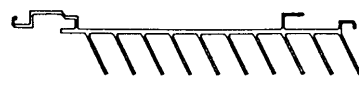
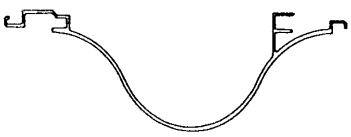
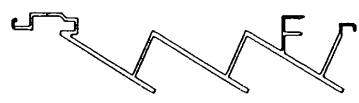
Adresse postale : BP 31 83860 NANS LES PINS

Tél. : 0820 160 103 Fax : 04 94 80 95 42 Portable : 06 07 82 63 75 @ : faure@lookmetal.fr
SIRET 488 421 389 00039 – APE 4972Z TVA Intracommunautaire : FR27488421389

SERIE 100 Annexe 1

101-06	101-10	105-15	101-20	104-07	103-07	106-07	108-06	110-05
102-10	103-10	103-13	102-20	104-13	105-10	106-13	108-10	109-05
105-10	107-10	108-15	108-20	105-20	107-20	108-20	111-10	132-01
103-20	104-20	106-20	107-20	111-15	111-20	131-01	131-02	003
004	005	006	007	008	009	010		

SERIE 200 Annexe 2

209-20		232-08	
208-20		231-20	
207-20		216-20	
206-24		215-20	
205-20		214-20	
204-20		213-20	
203-20		212-20	
202-20		211-20	
201-20		210-20	

PROFIL DESIGN / SERIE 200

NOM	SÉRIE	MATÉRIEL	ÉCHELLE	Dessin n°	Date
S300/001	b				

Chaque profil de la série 200 forme un élément modulaire de 200 mm de large et fait l'objet d'un plan non coté à l'échelle 1 et d'un descriptif détaillé.

3.2 Mixage des séries

Le mixage des profils est tout à fait faisable par série. Le choix de la juxtaposition des profils est de la compétence des architectes.

3.3 Principales caractéristiques physiques et mécaniques des composants du système

L'épaisseur est de 2 mm (+ ou - 0,25) à l'exception du 206-22,5 qui est de 2,25 mm).

Gamme PROFIL DESIGN Série 100

Réf. Profil Design	Réf. AFE	Poids/ml (gr)	Périm. (mm)	Lxx (cm4)	Lyy (cm4)
101-20	F-11727	1499	580	1,12	237,52
101-15	F-11730	1229	480	1,05	107,58
101-10	F-11729	959	380	0,93	34,53
101-06	F-11728	611	240	0,59	8,51
102-20	F-10499	2121	801	2,54	327,71
102-10	F-13037	1298	501	1,97	48,56
105-20	F-12242	1691	619	0,69	222,96
107-20	F-12196	1500	575	0,90	227,20

Gamme PROFIL DESIGN Série 200

N° PROFIL DESIGN	N° plan ALCAN	Poids/ml (gr)	Périm (mm)	Lxx' (cm4)	Lyy' (cm4)	Remarque
201-20	F-10405	1993	750	44,75	390,36	Filière inexistante
202-20	F-10404	2036	758	11,77	409,88	
203-20	F-10216	1852	693	3,15	380,35	
204-20	F-10406	1790	674	1,54	363,18	
205-20	F-10371	2589	971	5,19	471,58	
206-20,5	F-11347	3517	1194	11,4	743,91	
207-20	F-10407	1833	692	2,86	378	
208-20	F-10408	2215	834	9,44	429,22	Filière inexistante
209-20	F-10514	3122	1158	50,83	551,95	
210-20	F-10128	2465	916	15,22	476,78	
211-20	F-10501	3172	1177	11,07	558,55	
212-20	F-10386	2196	822	2,26	417,46	
213-20	F-10127	2978	1112	10,38	520,85	
214-20	F-10126	2709	1017	19,35	496,39	
215-20	F-10515	2266	854	32,95	458,33	
216-20	F-10166	436	167	0,27	3,84	
240-21	F-10995	2730	1025	18,87	492,39	

Siège social : route du Cauron quartier Les Vannades BP 31 83860 NANS LES PINS

Adresse postale : BP 31 83860 NANS LES PINS

Tél. : 0820 160 103 Fax : 04 94 80 95 42 Portable : 06 07 82 63 75 @ : faure@lookmetal.fr
SIRET 488 421 389 00039 – APE 4972Z TVA Intracommunautaire : FR27488421389

3.4 Etats de livraison et emballages

- Etat de livraison

Les profils sont, sauf spécification particulière, livrés à l'état T6.

- Emballages

Chaque profil étant traité individuellement, l'emballage standard est soit en fardeau soit en caisse carton, en fonction de la géométrie du profil, de la longueur et du traitement de surface.

3.5 Cintrage du produit

Le cintrage du produit est possible pour un grand rayon, principalement en pose verticale. Le rayon dépend de la rigidité du profil choisi. Pour des exécutions spéciales, CONSTELLIUM est capable de fournir un alliage spécial ou en état de livraison apte au cintrage (commande spéciale).

4. CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Cette directive technique a pour objet de définir les modalités de réalisation, de contrôle et de mise en œuvre des profilés PROFIL DESIGN.

4.1 Contrôle de caractéristiques mécaniques et chimiques :

Ce contrôle est effectué suivant les calculs définis par *NF A050.631 (EN 755.2)* et *A02-122 (EN 573-3)*.

4.1.2 Contrôle des caractéristiques géométriques :

Ce contrôle est effectué suivant plans des profilés et *NF A50-710*

4.2 Traitement des surfaces

Les profilés peuvent être livrés bruts, anodisés ou laqués. Le choix de la finition doit tenir compte de l'agressivité de l'atmosphère extérieure dans le cadre de cette application.

4.2.1 Profilés bruts

L'application à l'état brut n'est pas préconisée. Les profils se protégeraient par une couche d'alumine qui rendrait l'ensemble inesthétique dans le temps.

4.2.2 Profils anodisés

L'oxydation anodique est réalisée conformément aux directives du label *QUALANOD EURAS EWAA*.

Siège social : route du Cauron quartier Les Vannades BP 31 83860 NANS LES PINS

Adresse postale : BP 31 83860 NANS LES PINS

Tél. : 0820 160 103 Fax : 04 94 80 95 42 Portable : 06 07 82 63 75 @ : faure@lookmetal.fr
SIRET 488 421 389 00039 – APE 4972Z TVA Intracommunautaire : FR27488421389

4.222 Contrôle de la teinte

Le contrôle de la teinte est réalisé visuellement en comparaison avec des échantillons définis par ALCAN France Extrusions.

- La méthode de contrôle est exprimée à titre indicatif avec un colorimètre ainsi que l'écart admissible sur l'axe L (axe de la clarté).
- Le contrôle est réalisé à partir de l'échantillon de référence mini-maxi défini par ALCAN France Extrusions
- L'écart admissible sur l'axe L est de 6.0.

Exemple : *mini référentiel maxi $\Delta L < ou = -6.0$*

4.223 Contrôle de la couche anodique

Les classes d'épaisseur doivent être choisies en fonction de l'agressivité de l'atmosphère.

En architecture extérieure, celles-ci sont :

Classe 15 : correspondant à une épaisseur moyenne minimale de 15 μm .

Classe 20 : correspondant à une épaisseur moyenne minimale de 20 μm

Classe 25 : correspondant à une épaisseur moyenne minimale de 25 μm

Les mesures sont réalisées à l'aide de courant de Foucault suivant la norme ISO 2360. Les valeurs mini-maxi par classe d'épaisseur sont exprimées ci-dessous à titre uniquement indicatif :

Classe 15 : mini 15 maxi 26

Classe 20 : mini 20 maxi 31

Classe 25 : mini 25 maxi 36

Les contrôles de la brillance avec réflectomètre 60° sont effectués suivant la norme ISO 2813.

Valeur mini : 6

Valeur maxi : 11

Compte tenu des normes de tolérances dans la composition chimique des billettes utilisées pour l'extrusion des profilés (tolérances dans la composition chimique), celles-ci peuvent générer des différences de teintes d'un lot à l'autre. L'anodisation est donc possible uniquement sur les profils ayant fait l'objet d'un même lot identifié à la demande, soit de petites et moyennes surfaces, soit lorsque les différences de teinte admissibles ne sont pas rédhibitoires et acceptées.

4.23 Profilés laqués

Le laquage est réalisé conformément aux directives du label QUALICOAT.

Afin de limiter les variations d'aspect (effet de miroitement) liées au positionnement des profilés sur les façades, l'utilisation de teintes claires à faible brillance (30 %) est préconisée.

4.24 Conditions de mise en œuvre des traitements de surface

Des différentes teintes peuvent toutefois subsister malgré les précautions prises pour limiter les variations.

Il est donc impératif que le montage des profilés soit effectué dans les règles de l'art pour minimiser ces différences d'aspect. Une sélection des profilés selon les numéros de lots est indispensable avant et pendant le montage des façades.

5. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE

5.1 Assistance technique

La Société LOOK METAL ne pose pas elle-même. La mise en œuvre est effectuée par des entreprises de pose auxquelles la Société LOOK METAL peut apporter une assistance technique.

L'avis de la société devra être sollicité pour toutes dispositions particulières envisagées ne respectant pas strictement les prescriptions du présent cahier des charges afin d'apprécier la possibilité d'adaptation.

5.2 Généralités

Les applications de Profil Design sont multiples et concernent aussi bien l'architecture intérieure qu'extérieure.

Les éléments techniques suivants concernent la mise œuvre de Profil Design en bardage rapporté.

5.3 Rappel des exigences réglementaires

La mise en œuvre des différents constituants doit respecter :

- le cahier *32-51 (note d'information CSTB n°6, définitions exigences des critères de traditionalité applicables aux bardages rapportés)*. Cahier n° *31-94*
- règles professionnelles *SNFA janvier 81*.

5.4 Principes généraux de pose

La mise en œuvre du bardage Profil Design nécessite l'établissement d'un plan de calepinage préalable et une reconnaissance du support.

Pour chaque opération, l'ossature, les pattes équerres et les organes de fixation doivent être dimensionnés préalablement à l'exécution en fonction des efforts sollicitant, charges permanentes et actions du vent définies par les règles de 1987 et son modificatif n°2 (*cahier CSTB 31.82 de décembre 1999*).

Dans le cas d'une mise en œuvre sur ossature bois, celle-ci devra être réalisée conformément aux prescriptions du document "Règles générales de conception et de mise en œuvre de l'ossature bois et de l'isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'avis technique". *Cahier du CSTB 2545 décembre 1991*.

La pose des éléments s'effectue en disposition soit verticale, soit horizontale par clipsage ou emboîtement. L'avancement en pose horizontale se fait du bas vers le haut, à partir d'un profilé de départ soigneusement réglé.

Sur ossature bois, la fixation est assurée généralement par des vis bois Ø 6 x 40 filetées sur toute la longueur. Les vis bois à utiliser doivent être en acier inoxydable Z12CN1707 selon la *norme NFA 35.577*.

Sur ossature métallique, la fixation sera assurée par des vis auto perceuses inoxydables du type SFS Spedec 5,5 x 28 ou équivalent.

La largeur minimale d'appui est de 40 mm pour une ossature métallique et de 60 mm pour des chevrons bois traités (*selon cahier CSTB 2545 de décembre 1991*).

Le système Profil Design utilisé en bardage rentre dans la catégorie des murs de type XIII / type III. (*cahier CSTB 32.51 de septembre 2000*).

5.5 Drainage des eaux de ruissellement

Comme toutes les façades ventilées, de l'humidité est admise dans la lame d'air de ventilation. Le drainage est réalisé par des usinages dans les profils d'assemblages réalisés par des U, des L ou des T en aluminium.

5.6 Etanchéité à l'eau

Les systèmes de bardages rapportés doivent permettre de réaliser des murs soit de type XIII, soit de type XIV au sens des "Conditions générales d'emploi des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur faisant l'objet d'un avis technique" (cahier CSTB n°1833, mars 1993) ou des murs de types III et IV définis dans les DTU 20.1 et 23.1.

Murs de type XIII / type III

Il comporte, le plus souvent, un bardage ou système d'isolation par l'extérieur dont la peau n'est pas totalement étanche à l'eau de pluie mais derrière laquelle est disposée une lame d'air continue permettant la récupération et l'évacuation des eaux d'infiltration ou de condensations éventuelles, ainsi que celle de la vapeur d'eau en provenance de l'intérieur des locaux.

Les bardages à joints ouverts directement sur la lame d'air ne doivent pas avoir une surface des joints ouverts entourant l'élément de peau de bardage excédant 1,5 % de la surface des éléments et la largeur des joints doit être inférieure ou égale à l'épaisseur de la peau de bardage et être inférieure à 8 mm.

5.7 Mise en œuvre de la sous construction

L'ossature peut être soit en bois, en aluminium ou en acier.

5.71 Précautions d'emploi

Des précautions d'emploi doivent être prises pour éviter tout contact avec le cuivre et le plomb. Le contact avec l'acier non protégé est à proscrire.

Contacts INTERDITS

- Acier non protégé ou peint d'un revêtement contenant du plomb, du cuivre, du fer ou du mercure
- Certaines essences de bois : chêne, châtaignier et bois traité à base d'oxydes métalliques de cuivre
- Cuivre, étain, plomb
- Mortier, ciment

5.72 Ossature (sous construction)

La conception et la pose de l'ossature dite sous construction de conception librement dilatable seront conformes aux prescriptions du document "Conditions générales de conception et de mise en œuvre de l'ossature métallique et l'isolation thermique de bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique ou d'un constat de traditionalité *cahier CSTB 3194* - janvier-février 2000. Une note de calcul sera établie par l'entreprise de pose et visée par le titulaire.

5.73 Fixations

Les fixations sur l'ouvrage doivent être choisies compte tenu des conditions d'exposition au vent et de leur résistance admissible à l'arrachement dans le support considéré.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

⇒ La charge reprise par chaque cheville sous l'action en dépression du vent extrême, sera supposée être égale à celle appliquée à la patte de fixation correspondante, augmentée de l'effet de levier éventuellement créé par la géométrie de la patte de fixation du profilé.

⇒ Dans le cas de supports en béton plein de granulats courants, la charge admissible des chevilles sera celle certifiée ou figurant au cahier des charges d'emploi les concernant, visé par un Contrôleur Technique.

⇒ Dans le cas de supports en maçonnerie d'éléments neufs ou anciens, la charge admissible des chevilles sera déterminée par une reconnaissance préalable, conformément au document "Détermination sur chantier de la charge maximale admissible applicable à une fixation mécanique de bardage rapporté" (*Cahier du CSTB 1661*).

5.8 Accessoires de fixation

Série 100 / Assemblage à boutons :

- boutons en forme de plot polyamide Profil Design 010
- vis inox Ø 4 mm , longueur en fonction du support
- joints EPDM Profil Design 003 à 009

Série 200 / Assemblage par vis et clipsage inviolable :

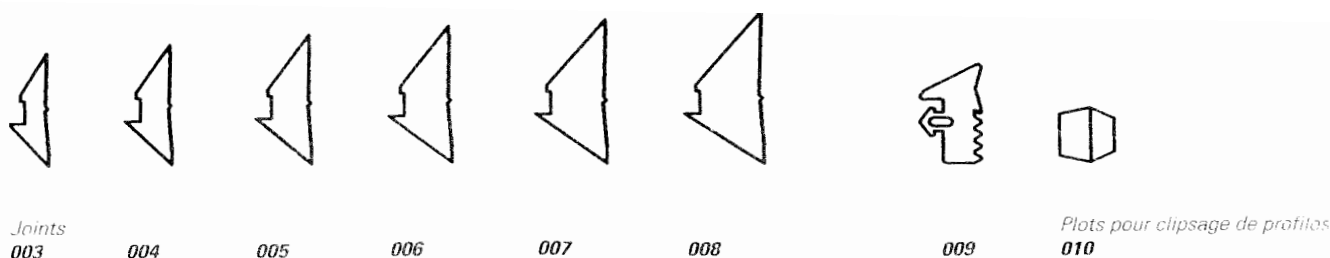
- vis inox Ø, section et longueur en fonction du support de sous construction et note de calcul
- profil de filière de sous construction aluminium Profil Design 232.08
- équerre de fixation en aluminium Profil Design 231.20

5.09_Isolation thermique

En cas de mise en place d'une isolation thermique, celle-ci peut être réalisée par des fibres minérales en matelas ou panneaux, en panneaux se mousse de synthèse, le choix spécifique de l'isolant est fait en fonction de la destination de l'ouvrage. On veillera à utiliser des systèmes de maintien des isolants tout en assurant la continuité d'une lame d'air entre les matériaux isolants et le Profil Design.

5.10 Accessoires de finition

- Spécifiques à Profil Design :



- Pliage spéciaux en tôles aluminium anodisé ou laqués formant les angles, les larmiers et les bandeaux d'acrotère.

Siège social : route du Cauron quartier Les Vannades BP 31 83860 NANS LES PINS

Adresse postale : BP 31 83860 NANS LES PINS

Tél. : 0820 160 103 Fax : 04 94 80 95 42 Portable : 06 07 82 63 75 @ : faure@lookmetal.fr
SIRET 488 421 389 00039 – APE 4972Z TVA Intracommunautaire : FR27488421389

5.11 Dilatation

La dilatation dépend de la couleur du traitement de surface :

- Anodisation naturelle : l'échauffement maximum du revêtement est de l'ordre de 30°
- Thermolaquage foncé : l'échauffement maximum du revêtement peut atteindre 70 °

La dilatation des produits aluminium dans les applications façades de bâtiments est admise empiriquement d'environ +/- 1.2 mm/mètre pour une différence de température de 100°.

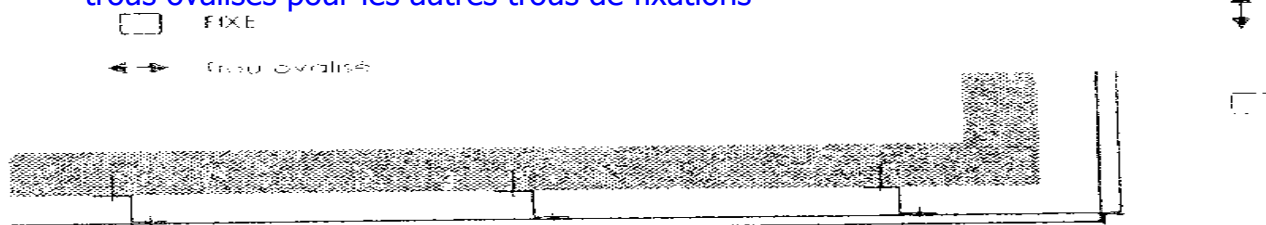
Cette règle reste valable pour un revêtement Profil Design. Ainsi pour des profils posés tous les 3 mètres, il faut laisser un joint de dilatation de l'ordre de 2 à 3 mm et pour un profil de 6 mètres, un joint de dilatation de l'ordre de 5 à 6 mm.

Dans la pratique, le principe suivant est convenu :

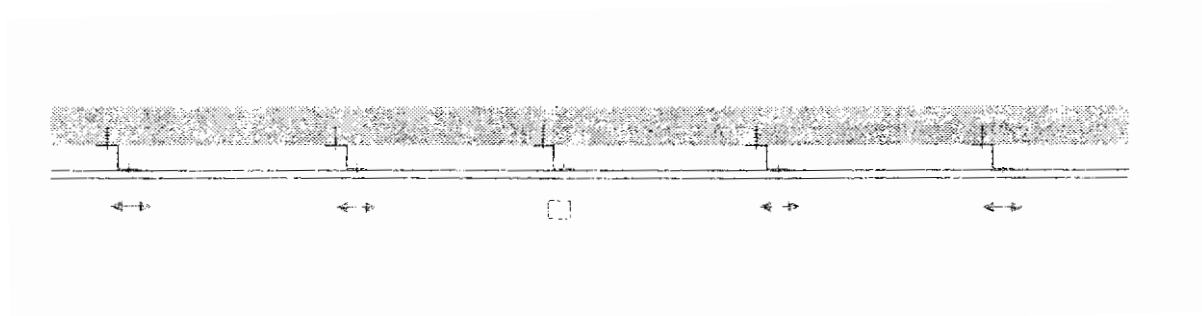
- Pose à une température de 20°
- Dilatation à une température de -10° : profil de Lg 3M = - 2 mm à - 3 mm
profil de Lg 6M = - 5 mm à - 6 mm
- Dilatation à une température de + 70° : profil de Lg 3M = + 2 mm à + 3 mm
Profil de Lg 6m = + 5 mm à + 6 mm

Conseils pratiques pour la pose de grandes dimensions

- Point fixe aux accords contre la structure du bâtiment / angles du bâtiment et trous ovalisés pour les autres trous de fixations



- Point fixe au centre du profil et trous ovalisés de part et d'autre du profil.



Siège social : route du Cauron quartier Les Vannades BP 31 83860 NANS LES PINS

Adresse postale : BP 31 83860 NANS LES PINS

Tél. : 0820 160 103 Fax : 04 94 80 95 42 Portable : 06 07 82 63 75 @ : faure@lookmetal.fr
SIRET 488 421 389 00039 – APE 4972Z TVA Intracommunautaire : FR27488421389

6. SECURITE AU FEU

Le procédé ne doit pas faire obstacle au respect des prescriptions réglementaires. Les vérifications à effectuer prennent en compte les caractéristiques suivantes :

- le classement de réaction au feu de la peau extérieure ;
- le "C + D" et la masse combustible (peau extérieure, ossature secondaire du bardage, isolant) ;
- le risque de transmission aux étages supérieurs (cf. Instruction technique n°249, Habitat 3^e et 4^e familles + ERP);
- le classement de réaction au feu de l'ensemble des constituants (IGH)

7. RESISTANCE AU VENT

Les actions sollicitantes, y compris les actions locales, seront déterminées conformément aux Règles Neige et Vent en vigueur (Règles NV 65 de 1987 et son modificatif n°2 paru dans le Cahiers du CSTB de décembre 1999, cahier 3182) en ne tenant pas compte du rééquilibrage de pression éventuel dans la lame d'air.

8. REGLES PARASISMIQUES

la nouvelle réglementation des risques sismiques s'applique pour le bardage sous avis technique. Elle ne s'applique pas pour du **bardage traditionnel, ce qui est le cas des clins aluminium PROFIL DESIGN.**

L'arrêté du 22 octobre 2010 modifié par l'arrêté du 19 juillet 2011 définit les règles parasismiques applicables aux bâtiments de la catégorie dite « à risque normal » situés en zone de sismicité faible à forte.

Les exigences et règles de construction contenues dans cet arrêté sont applicables pour tout permis de construire déposé après le 1^{er} Mai 2011, date d'entrée en vigueur de l'arrêté (l'arrêté du 29 Mai 1997 est abrogé à cette date).

Ces règles sont applicables lors de la construction de bâti nouveau ou lorsque le bâti ancien fait l'objet de modifications importantes. Dans le cas général, les règles de construction applicables sont celles définies dans l'Eurocode 8 (norme NF EN 1998-1). La réglementation autorise également le recours à des règles simplifiées pour certains bâtiments de type maisons individuelles : guide CP-MI Antilles, règles PSMI-89/92 (norme NF P 06-014) pour la métropole.

Durant une période transitoire, qui s'achève le 1er janvier 2014 (arrêté modificatif du 25 octobre 2012), est autorisée l'utilisation des règles PS 92 (norme NF P 06-013) avec des valeurs d'accélération modifiées (article 5 de l'arrêté du 22 octobre 2010).

Pour plus d'information sur la nouvelle réglementation parasismique, les principes de construction parasismique ainsi que les règles de construction qui s'appliquent selon la zone sismique et la catégorie de bâtiment, consultez la plaquette :

« [La nouvelle réglementation parasismique applicable aux bâtiments \(PDF - 2038 Ko\)](#) » - Janvier 2011

9. ENTRETIEN DE PROFIL DESIGN

Les travaux d'entretien consistent essentiellement à un lavage de façade comparatif à celui des vitres sans utilisation de produits corrosifs.

L'entretien extérieur des bardages doit être effectué tous les deux ans.

Le nettoyage des structures en Profil Design doit être conforme à la directive CSFF 61.01 "Entretien et nettoyage des façades métalliques" année 1994.

10. PRINCIPALES REFERENCES

En France

BD CHAPUIS	MARSEILLE	PROFIL 105.20	PORTAILS
RES.ETUDIANTE	AUBERVILLIERS	PROFIL 203.20	FACADE
PASSAGE SOUTERRAIN	TOURS	PROFIL 203.20	HAB.MURAL
CHU	NANTES	PROFIL 204.20	FACADE
BATIMENT TIPIAK	NANTES	PROFIL 204.20	FACADE
EUROPCAR	NANTES	PROFIL 204.20	FACADE
GROUPE BRIAND	LES HERBIERS	PROFIL 204.20	FACADE
SYSTEME U	PLOUFRAGAN	PROFIL 204.20	FACADE
MEDIATHEQUE DES CLAPIERS	CLAPIERS	PROFIL 204.20	FACADE
RENOVATION	BELLEVUE	PROFIL 204.20	FAUX PLAFONDS
ALTAIR	BORDEAUX	PROFIL 204.20	FAUX PLAFONDS
RES. LES ALPINS	GRENOBLE	PROFIL 204.20	FACADE/VOLETS
MAIRIE	CORENT	PROFIL 204.20	FACADE
GROUPE SCOLAIRE	ASNIERES	PROFIL 205.20	FACADE
FOYER	BOULOGNE BILLANC.	PROFIL 205.20	FACADE
SODAC	LYON	PROFIL 205.20	FACADE
ECOLE ST EXUPERY	SARCELLES	PROFIL 205.20	FACADE
CLOS DES LAVANDES	NIMES	PROFIL 205.20	FACADE
INSEP	PARIS	PROFIL 207.20	FAÇADE
CHATEAUFARINE	BESANCON	PROFIL 207.20	FACADE
CHAMPS FLEURIS	PARIS	PROFIL 207.20	FACADE
INSTITUT PASTEUR	LILLE	PROFIL 208.20	FACADE
LECLERC	CHARMES	PROFIL 210.20	FACADE
LYCEE LES CLAIRS SOLEILS	BESANCON	PROFIL 210.20	FACADE
SCI DU JEDI	NANTES	PROFIL 210.20	FACADE
GRETA	MONTPELLIER	PROFIL 210.20	FACADE
ILE VERTE	LYON	PROFIL 210.20	FACADE
COLLEGE	LA BATIE NEUVE	PROFIL 210.20	FACADE
CLINIQUE DES CEDRES	ECHIROLLES	PROFIL 210.20	FACADE
LYCEE DEODAT	TOULOUSE	PROFIL 210.20	FACADE/Habillage
CRYSTAL	MONTPELLIER	PROFIL 210.20	GARDE-CORPS
LYCEE JEAN MERMOZ	MONTPELLIER	PROFIL 210.20	FACADE / VOLETS
FONTANEL	LYON	PROFIL 210.20	VOLET ROULANT
GYMNASE	St Barth d'ANJOU	PROFIL 210.20	VESTIAIRE
CENTRE Cial LECLERC	SAINT BRICE	PROFIL 210.20	FACADE
ILE DE NANTES	NANTES	PROFIL 210.20	FAÇADE
IMMEUBLE DE BUREAUX	MAILLOT	PROFIL 210.20	FAÇADE
INSTITUT MERIEUX	LYON	PROFIL 210.20	FACADE
COLLEGE	VALENTIGNEY	PROFIL 210.20	FAÇADE
LES TROIS LUCS	MARSEILLE	PROFIL 210.20	FACADE

Siège social : route du Cauron quartier Les Vannades BP 31 83860 NANS LES PINS

Adresse postale : BP 31 83860 NANS LES PINS

Tél. : 0820 160 103 Fax : 04 94 80 95 42 Portable : 06 07 82 63 75 @ : faure@lookmetal.fr
SIRET 488 421 389 00039 – APE 4972Z TVA Intracommunautaire : FR27488421389

FACULTE DES LETTRES	TOURS	PROFIL 212.20	FACADE
LABORATOIRE COCHIN	PARIS	PROFIL 212.20	FACADE
MARBRIER	LYON	PROFIL 212.20	FACADE
PEPINIERE D'ENTREPRISES	BOURG DE THIZY 69	PROFIL 212.20	FACADE
IMMEUBLE DE BUREAUX M6B1	PARIS	PROFIL 212.20	FACADE
BANQUE	ST HERBLAIN 44	PROFIL 214.20	FACADE
VITALYS	PARIS XIX	PROFIL 224.20	FACADE
VITRY GAGARINE	PARIS	PROFIL 243.18	FACADE
SWORD	LYON	PROFIL 243.18	FACADE
HOTEL SOFITEL	LYON	PROFIL 243.18	FACADE/MARQUISE
CENTRE CULTUREL DE CERGY	CERGY PONTOISE	Microvagues NEW	FACADE
...			

Documents de références français

NORMES :

ISO 2360
 ISO 2813
 NFA 35.577
 NF A50-631 (EN 755-2)
 NF A50 02-122 (EN 573.3)
 NF A50-710

LABEL :

QUALANOD EURAS EWAA
 QUALICOAT

CAHIERS :

16-61
 25-45 de décembre 1991
 18-33 de mars 1993
 31-82 de décembre 1999
 31-94 de janvier –février 2000
 32-51 (note d'information CSTB n°6 de septembre 2000)

DTU 20.1 et 23.1

Instruction technique n°249, Habitat 3^e et 4^e familles + ERP

REGLES :

NV 65 de 1987 et son modificatif n°2 dans le cahier CSTB 31-82 de décembre 1999
 Règles professionnelles CNFA de janvier 82
 Directive CSFF 61.01 de 1994

Siège social : route du Cauron quartier Les Vannades BP 31 83860 NANS LES PINS

Adresse postale : BP 31 83860 NANS LES PINS

Tél. : 0820 160 103 Fax : 04 94 80 95 42 Portable : 06 07 82 63 75 @ : faure@lookmetal.fr
 SIRET 488 421 389 00039 – APE 4972Z TVA Intracommunautaire : FR27488421389